



November 20, 2008

Honourable James Moore, P.C., M.P.  
Minister of Canadian Heritage and Official Languages  
Jules Léger Building  
Les Terrasses de la Chaudière  
15 Eddy Street, 12th Floor  
Gatineau, QC  
K1A 0M5

Dear Minister:

I appreciate your taking the time to share with me your concerns over recent newspaper stories about CBC/Radio-Canada. Let me assure you that the Board of Directors, indeed all of the people who work at CBC/Radio-Canada, are concerned about the way these stories reflect on the operations of the Corporation and our senior management. I would like to share with you some of the recent measures CBC/Radio-Canada's new President has undertaken to ensure the Corporation's accountability to taxpayers. First, allow me to say something about these articles.

The Corporation is proud of its accountability to Canadians and has worked hard to implement the recent *Access to Information* regime (ATI). That openness also leaves the Corporation vulnerable to distorted attacks by our media competitors, notably the recent spate of articles in *The Sun* and *Le Journal de Montréal*, owned by *Quebecor Inc.*, our most important competitor in the Quebec market where its subsidiary TVA is the largest conventional television network. As you may know, CBC/Radio-Canada and our Executive Vice-President of French Services, Sylvain Lafrance, are currently the target of legal action initiated by this company and its principal. You should know, however, that the articles in question paint a totally distorted picture of the expenses of one of our most effective executives. Some of the items mentioned are expenses incurred by M. Lafrance in the conduct of his duties, while others are corporate expenses of French services for which he is responsible. That distinction was lost in the media reports.

Let me assure you that both my Board, and the Corporation's President and CEO, Hubert T. Lacroix, take the management of public resources very seriously. In fact, the first initiative launched by the new President when he arrived earlier this year was to tighten the scrutiny and approval process for expenses across the Corporation. As you know, since October 2007, the

travel and hospitality expenses of all senior management have been posted on our websites. In addition, the President's, as well as my own expenses, are now scrutinized by the Audit Committee of the Board of Directors. I can also tell you that the President will announce shortly additional fiscal restraint measures in response to the recent economic downturn and its effect on the Corporation. This commitment to responsible spending, and to accountability, will continue.

We are anticipating continued attacks in the newspapers owned by *Quebecor*. We have received more than 150 ATI requests so far this year, a level that has dwarfed those of all other Crown Corporations. Most of these requests come from two sources. We will continue to fulfill these requests as quickly as possible.

We accept that as a public broadcaster, we are vulnerable to our competitors using our accountability against us in a way that distorts our actual behavior. I find the personal nature of the recent campaign against Sylvain Lafrance to be particularly regrettable. M. Lafrance is a highly talented broadcaster who has dedicated the past thirty years of his life to public service at CBC/Radio-Canada. He is responsible for the French language services we provide to Canadians, managing 4,000 employees and a budget of a half-billion dollars a year. It was M. Lafrance who successfully took two historically self-reliant organizations, French radio and French television, and brought them and our French web services, together in a much more efficient, integrated service.

In 2005, the Corporation decided that the respected eight-week leadership program at Harvard University would help him become a better executive. It was an investment that I believe continues to pay dividends for both the Corporation and for Canadians. In fact, M. Lafrance now also represents Canada on the Boards of several international broadcasting organizations, including representing both the Canadian and Quebec governments on the Board of TV5 Monde, a responsibility that requires a significant amount of travel.

The people who work at this Corporation are mindful of the need to manage public resources responsibly in order to maximize the effectiveness of the services Canadians expect us to provide. You are correct that it was in this context that we ended our support of the CBC Radio Orchestra to which you refer in your letter. However we have been instrumental in facilitating the creation of an independent National Broadcast Orchestra to succeed the CBC Orchestra.

We have arranged to provide rehearsal space, access to our library of sheet music, and are interested in broadcasting three performances by the independent Orchestra next year, in addition to commissioning new works as needed. I believe that this new relationship is another example of our success in finding effective ways to maximize our resources.

I want you to know that all of us at CBC/Radio-Canada remain mindful of our financial responsibility to taxpayers and our commitment to providing the best in Canadian programming across all of our services.

I will be out of the country until December 4. I understand that you will be meeting with our President and CEO, Hubert T. Lacroix, next week. I look forward to hearing the outcome of that meeting and to meeting with you, hopefully before Christmas and discussing our service to Canadians.

Yours sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Tim W. Casgrain". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Tim W. Casgrain, Chair,  
CBC/Radio-Canada Board of Directors

c.c. Hubert T. Lacroix, President and CEO, CBC/Radio-Canada  
Judith LaRocque, Deputy Minister, Department of Canadian Heritage.



Le 20 novembre 2008

L'honorable James Moore, CP, député  
Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles  
Édifice Jules-Léger  
Les Terrasses de la Chaudière  
15, rue Eddy, 12<sup>e</sup> étage  
Gatineau (Québec)  
K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

Je vous suis reconnaissant d'avoir pris le temps de me faire part de vos préoccupations concernant les récents articles parus dans les journaux à propos de CBC/Radio-Canada. Je peux vous assurer que le Conseil d'administration, ainsi que tous ceux qui travaillent à CBC/Radio-Canada, sont préoccupés par l'image que ces articles donnent des activités de la Société et de sa haute direction. J'aimerais partager avec vous quelques-unes des récentes mesures que le nouveau président-directeur général de CBC/Radio-Canada a prises afin de s'assurer que la Société rend pleinement compte de son fonctionnement aux contribuables. Premièrement, permettez-moi quelques commentaires à propos de ces articles.

La Société est fière de la façon dont elle rend compte de ses activités aux Canadiens et n'a ménagé aucun effort pour se plier aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information* dont elle fait maintenant l'objet. Cette ouverture place également la Société dans une situation qui la rend vulnérable aux attaques de nos concurrents de l'industrie des médias, comme le démontre la récente série de reportages publiés dans les journaux *The Sun* et *Le Journal de Montréal*, propriétés de Quebecor inc., notre plus important concurrent au Québec où sa filiale TVA est le plus grand réseau de télévision généraliste. Comme vous le savez peut-être, CBC/Radio-Canada et notre vice-président principal des Services français, M. Sylvain Lafrance, sont actuellement la cible d'une action judiciaire initiée par cette entreprise et son principal dirigeant. Toutefois, il importe que vous sachiez que ces articles dépeignent une image totalement fautive des dépenses engagées par un de nos dirigeants les plus efficaces. Certaines des dépenses mentionnées ont été engagées à titre personnel par M. Lafrance dans le cadre de ses fonctions, tandis que d'autres sont des frais généraux des Services français pour lesquels il est responsable. Cette distinction n'a pas été faite dans les reportages qui ont été publiés.

Je peux vous assurer que tant mon Conseil d'administration que le président-directeur général, Hubert T. Lacroix, prennent très au sérieux la gestion des ressources publiques. En fait, la première initiative lancée par le nouveau président-directeur général à son arrivée en poste plus tôt cette année a été de renforcer le processus de révision et d'approbation des dépenses à l'échelle de la Société. Comme vous le savez, depuis octobre 2007, les frais de déplacement et de représentation de tous les cadres supérieurs sont affichés sur nos sites Web. De plus, les dépenses du président-directeur général ainsi que les miennes sont maintenant examinées minutieusement par le Comité de vérification du Conseil d'administration. Je peux également vous dire que le président-directeur général annoncera bientôt des compressions additionnelles des dépenses en réaction au récent ralentissement économique et à ses répercussions sur la Société. Cet engagement à dépenser de manière responsable et à en rendre compte se poursuivra.

Nous prévoyons que nous serons encore la cible d'attaques dans les journaux de Québecor. Nous avons reçu plus de 150 demandes d'accès à l'information jusqu'à maintenant cette année – un niveau qui éclipse le nombre reçu par toutes les autres sociétés d'État. La majorité de ces demandes proviennent de deux sources. Nous continuerons de répondre à ces demandes le plus rapidement possible.

En tant que radiodiffuseur public, nous acceptons le fait que nous soyons exposés aux attaques de nos concurrents qui utilisent contre nous notre obligation de rendre des comptes d'une manière qui déforme la réalité de notre comportement réel. Je trouve particulièrement regrettable la nature personnelle de la récente campagne menée contre Sylvain Lafrance. M. Lafrance est un acteur très talentueux de l'industrie de la radiodiffusion qui a consacré les 30 dernières années de sa vie au service public dans ses fonctions à CBC/Radio-Canada. Il est responsable des services français que nous fournissons aux Canadiens. À ce titre, il est appelé à diriger 4 000 employés et à administrer un budget annuel d'un demi-milliard de dollars. C'est lui qui a orchestré avec succès la fusion de deux structures historiquement indépendantes, la radio et la télévision françaises, pour ensuite y intégrer nos services Web français afin d'en accroître l'efficacité.

En 2005, la Société a décidé que le réputé programme de formation en leadership de huit semaines offert par l'Université Harvard pourrait l'aider à devenir un meilleur gestionnaire. Il s'agit d'un investissement qui, je crois, continue de porter ses fruits pour la Société et pour les Canadiens. En fait, M. Lafrance représente aussi maintenant le Canada aux conseils d'administration de plusieurs organisations internationales de radiodiffuseurs. Il représente notamment les gouvernements du Canada et du Québec au conseil d'administration de TV5 Monde. Il s'agit là d'une responsabilité qui requiert de nombreux déplacements.

Les personnes qui travaillent pour la Société sont très conscientes de la nécessité de gérer les ressources publiques de manière responsable afin de maximiser l'efficacité des services que les Canadiens attendent de nous. Vous avez raison de mentionner dans votre lettre que c'est dans ce contexte que nous avons cessé de soutenir le CBC Radio Orchestra. Toutefois, nous avons aidé à faciliter la création d'un orchestre indépendant national pour succéder à celui de la Société.

Nous avons pris des arrangements pour fournir des espaces de répétition et l'accès à notre bibliothèque de partitions musicales. Nous sommes aussi prêts à diffuser trois concerts de cet orchestre indépendant au cours de la prochaine année et à lui commander de nouvelles œuvres au besoin. Je crois que cette nouvelle relation est un autre exemple de notre capacité à trouver des façons efficaces de maximiser nos ressources.

Je veux que vous sachiez que nous tous à CBC/Radio-Canada sommes conscients de nos responsabilités financières envers les contribuables et de notre engagement à offrir la meilleure programmation canadienne sur toutes nos plateformes.

Je serai à l'extérieur du pays jusqu'au 4 décembre. Je comprends que vous rencontrerez notre président-directeur général, Hubert T. Lacroix, la semaine prochaine. J'attends avec impatience de connaître le résultat de cette rencontre. J'espère avoir l'occasion de vous rencontrer avant Noël pour discuter avec vous des services que nous offrons aux Canadiens.

Le président du Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada,



Tim W. Casgrain

c. c. Hubert T. Lacroix, président-directeur général, CBC/Radio-Canada  
Judith LaRocque, sous-ministre, ministère du Patrimoine canadien